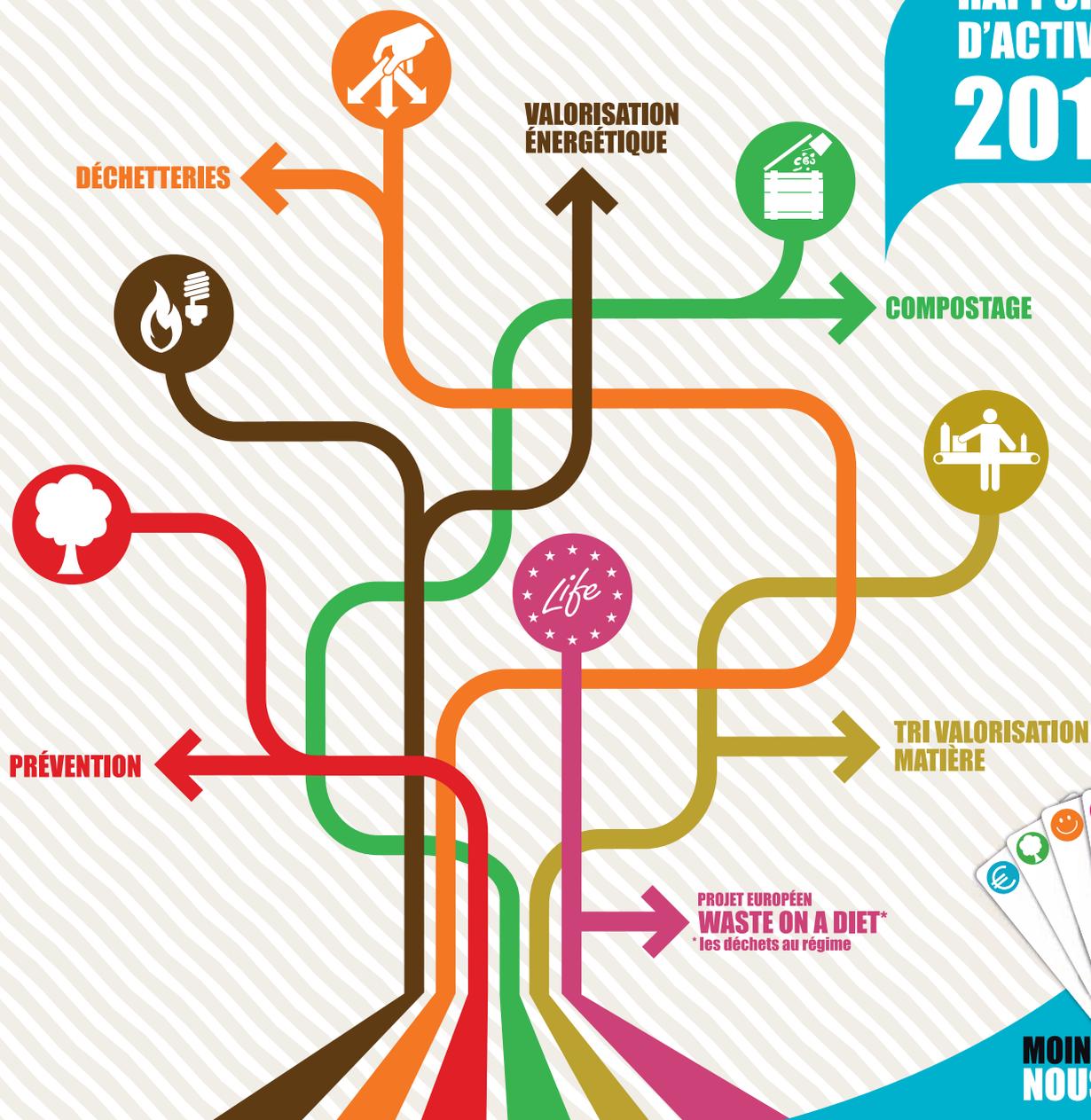


SYBERT

Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014



**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

ÉDITO

“
L'implication des élus est forte et je m'en réjouis. Elle va nous permettre de mener à bien toutes nos missions de service public.”



Respiration démocratique oblige, une nouvelle assemblée s'est installée en mai 2014, considérablement renouvelée et rajeunie, même si on peut regretter que les déléguées femmes soient moins nombreuses qu'au mandat précédent. Un nouvel exécutif a été élu, ouvrant la porte à davantage de parité et de participation des communautés de communes.

L'implication des élus est forte et je m'en réjouis. Elle va nous permettre de mener à bien toutes nos missions de service public, en concertation avec l'ensemble de nos adhérents. Les diverses activités du SYBERT demandent beaucoup d'investissement des nouveaux élus. Les sujets sont complexes et les échanges et travaux avec tous les services du SYBERT leur ont permis de s'approprier leur domaine. Je le mesure chaque jour et les remercie tous.

Cette année fut marquée par la multiplicité et la diversité des projets : opérations de prévention et de compostage sur tout le territoire et pour tout type d'habitat, rénovation de la déchetterie de Besançon-Tilleroyes, démarrage de la construction de l'installation de tri-massification et bien sûr l'accueil du public et le fonctionnement quotidien de tous nos équipements.

2014 fut également une année placée sous le signe de la continuité avec le précédent mandat, notamment en ayant en ligne de mire l'objectif principal : ne pas reconstruire le four d'incinération de 1976 grâce à la réduction des ordures ménagères résiduelles et à l'augmentation du taux de recyclage tout en maîtrisant les coûts pour les usagers. Défi parfaitement relevé !

* Les déchets au régime

[...] ne pas reconstruire le four d'incinération de 1976 grâce à la réduction des ordures ménagères résiduelles et à l'augmentation du taux de recyclage tout en maîtrisant les coûts pour les usagers.

Ce nouveau mandat s'inscrit dans une réflexion approfondie avec des prises de décisions à forts enjeux pour l'avenir :

- Une étude est engagée quant à notre organisation et nos moyens humains pour faire face à la montée en puissance de nos activités.

- Le Programme local de prévention et le projet européen « Waste on a diet* » touchent à leur fin. Aussi, un bilan est en cours pour déterminer les suites à donner à ces politiques et leurs financements.

- Le transfert des contrats Éco-Emballages de nos adhérents au SYBERT devant dégager de nouvelles recettes et de nouvelles pistes d'optimisation, une décision collégiale devra être prise pour l'extension de la consigne de tri des emballages plastiques.

- La date de la fermeture de la ligne de 1976 de notre usine d'incinération devra être programmée avec le meilleur calendrier possible afin de maîtriser tous les impacts environnementaux, techniques, économiques pour le SYBERT et également ses conséquences pour le réseau de chaleur de Planoise.

La loi de transition énergétique va bientôt être votée. Elle contient des éléments importants concernant le traitement des déchets. Le système linéaire de notre économie (extraire, fabriquer, consommer et jeter) a atteint ses limites. Pour la première fois, la loi introduit l'objectif de transition vers une économie circulaire, de la conception des produits à leur recyclage, afin de lutter contre toutes les formes de gaspillage. Nos actions et projets s'inscrivent déjà dans cette veine car le traitement des déchets est l'exemple emblématique de l'économie circulaire : activités économiques innovantes, performantes, emplois locaux, circuits courts, partenariats et coopérations. Tout ceci concourt à la préservation de nos ressources naturelles, de notre environnement et de notre santé. Tous ensemble, nous devons prendre les meilleures décisions pour améliorer le quotidien et le bien-être de nos habitants.

**Catherine THIÉBAUT,
Présidente du SYBERT**

“
Tous ensemble, nous devons prendre les meilleures décisions pour améliorer le quotidien et le bien-être de nos habitants.”

GLOSSAIRE

1.11 : Type de papier

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ASCOMADE : Association de Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement

BP : Budget Prévisionnel ou Primitif

CA : Compte Administratif

CLCV : Consommation Logement et Cadre de Vie (association)

CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Doubs

DEEE : Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

ELA : Emballage pour Liquide Alimentaire

EMR : Emballage Ménager Recyclable

ETP : Équivalent Temps Plein

GM : Gros de Magasin (papier)

ICPE : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

OMR : Ordures Ménagères Résiduelles

PEHD : Polyéthylène Haute Densité (plastique)

PET : Polytéraphalate d'Éthylène (plastique)

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

SOMMAIRE



**2014...
EN CHIFFRES**

p. 6



**LES TEMPS
FORTS...**

p. 8



ZOOM P.13
PROJET EUROPÉEN
WASTE ON A DIET*
* les déchets au régime



**LE SYBERT
EN QUELQUES MOTS**

p. 10



FINANCES

p. 14



PRÉVENTION

p. 17



COMPOSTAGE

p. 20



DÉCHETTERIES

p. 23



**TRI VALORISATION
MATIÈRE**

p. 26



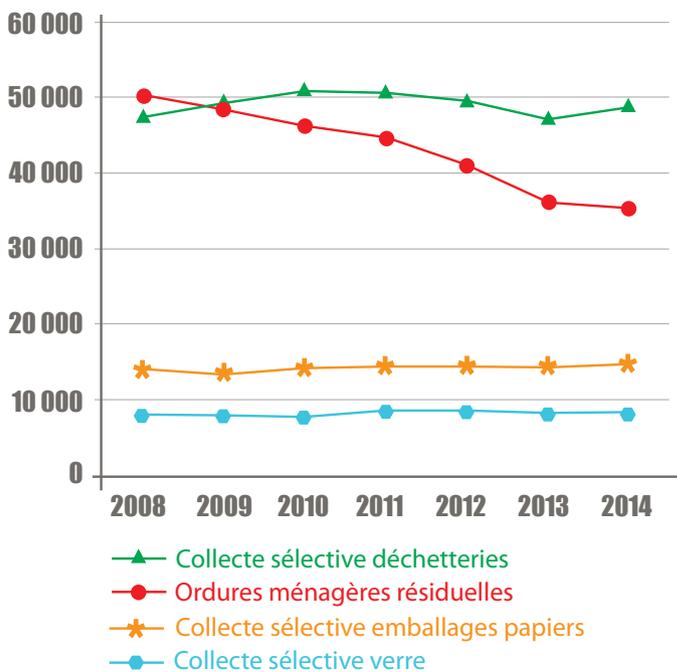
**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

p. 29



2014... EN CHIFFRES...

ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS DU SYBERT (en tonnes)



10 000 badges
d'accès en déchetteries
distribués (62 000 au total)

627 000 visites
en déchetteries



3 500 tonnes
de biodéchets compostées*



225 sites
de compostage
en pied d'immeuble



1 050 composteurs
individuels commandés



10 chalets
de compostage

*estimation



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION
MATIÈRE



VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

RÉPARTITION TOTALE DES DÉCHETS



**ORDURES
MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES**

35 300 tonnes
= 154 kg / hab / an



-2,5 %
par rapport à 2013



**COLLECTE
SÉLECTIVE**

14 400 tonnes
= 64 kg / hab / an



+2,5 %
par rapport à 2013



VERRE

8 200 tonnes
= 36 kg / hab / an



-0,5 %
par rapport à 2013



DÉCHETTERIES

48 900 tonnes
= 214 kg / hab / an



+3 %
par rapport à 2013

106 800 tonnes
de déchets au total soit
468 kg / hab / an

+0,7 %
par rapport à 2013

67 %
des déchets
sont triés

48 %
des déchets
sont recyclés

84 %
des déchets
sont valorisés



10 000 usagers
accueillis au siège social du SYBERT

45 agents
employés au SYBERT



1 250 élèves du primaire
& **4 100 habitants**
sensibilisés à la prévention des déchets



20,7 millions d'€
au compte administratif



Janvier //

Développement de la filière
de recyclage pour les déchets
diffus spécifiques



Février //

Inauguration du 3^e chalet
de compostage au centre-ville



Avril //

Distribution de compost gratuit



Avril //

Inauguration du composteur
accélééré au FJT Les Oiseaux



Mai //

Gaspiage alimentaire :
j'agis j'économise



**LES TEMPS
FORTS...**

DE 2014



Mai //

Installation des nouveaux délégués et élection des membres du Bureau.
Présidente : Catherine Thiébaud

Membres du bureau

Juin //

Accueil des nouveaux élus du SYBERT



Septembre //

Début des travaux de la future installation tri-massification



Juillet - Août //

Animation dans les quartiers et Vital'été



Sept. - Déc. //

Réaménagement complet de la déchetterie de Besançon-Tilleroyes



Octobre //

Visite des fonctionnaires de l'Union européenne (projet Life)

Novembre //

La famille Traillougaine lutte contre le gaspillage alimentaire



CHIFFRES-CLÉS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



LE SYBERT EN QUELQUES MOTS

Le SYBERT est un établissement public en charge du **traitement des déchets de ses huit communautés membres**.

Ces collectivités ont gardé la compétence « collecte des déchets » et ont transféré la partie « traitement » au SYBERT.

Le SYBERT gère le transfert, le tri et le traitement des déchets grâce à divers équipements et installations :



UN CENTRE DE TRI pour les déchets ménagers recyclables ;



UNE USINE D'INCINÉRATION à valorisation énergétique pour les déchets ménagers et assimilés ;



18 DÉCHETTERIES
(gardiennage et évacuation des déchets) ;



11 SITES DE COMPOSTAGE DE BIODÉCHETS.

Au-delà de sa compétence « traitement », le SYBERT mène des actions de :



PRÉVENTION par la sensibilisation à la réduction des déchets ;



DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE individuel et collectif.

LES ÉLUS

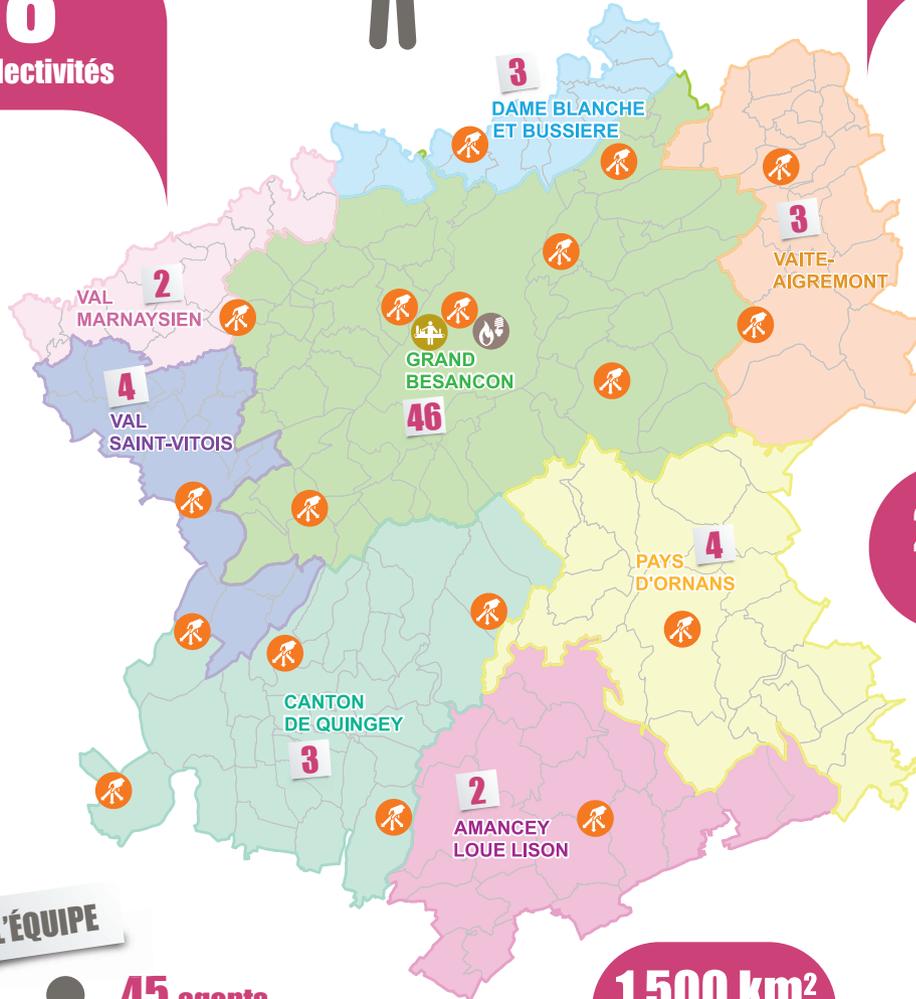


67 délégués titulaires
(+ 67 suppléants) siègent au SYBERT

8

collectivités

198
communes



L'ÉQUIPE



45 agents

(43,7 ETP), employés par le Grand Besançon et mis à disposition du SYBERT via une convention. Ils sont répartis sur 3 sites et les 18 déchetteries.

1 500 km²
soit environ
1/3 du Doubs

- déchetteries
- centre de tri
- usine d'incinération
- nombre de délégués titulaires par territoire



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Organisation politique du SYBERT

COMITÉ SYNDICAL

67 délégués titulaires + **67** délégués suppléants

RÔLE :
vote par délibérations les grandes orientations du SYBERT.

COMMISSIONS

16 délégués par commission

RÔLE :
préparent les décisions du Comité syndical et rendent leurs avis dans leur domaine de compétence.

COMMISSION N°1
Administration générale, finances, communication

COMMISSION N°2
Prévention et compostage

COMMISSION N°3
Déchetteries

COMMISSION N°4
Pôle industriel

BUREAU

21 membres

RÔLE :
examine les avis rendus par les commissions et décide des dossiers qui vont être présentés au Comité syndical.

1 Présidente

8 Vice-président(e)s

12 autres membres dont 2 conseillers syndicaux délégués



Catherine THIÉBAUT
Présidente



Jean-Marc BOUSSET
1^{er} Vice-président,
en charge des finances



Didier AUBRY
2^e Vice-président,
en charge de la communication et des relations avec les adhérents et les usagers



Françoise GALLIOU
3^e Vice-présidente,
en charge de la prévention



Claudine CAULET
4^e Vice-présidente,
en charge du compostage et de la lutte contre le gaspillage alimentaire



Pascal DUCHEZEAU
5^e Vice-président,
en charge des déchetteries (bas de quai), ressourceries et installations classées



Sylvain DUCRET
6^e Vice-président,
en charge des déchetteries (haut de quai)



Thibaut BIZE
7^e Vice-président,
en charge du tri des déchets ménagers recyclables et des encombrants issus des déchetteries



Thomas JAVAUX
8^e Vice-président,
en charge de l'incinération

ZOOM



PROJET EUROPÉEN WASTE ON A DIET*



Afin de réduire les déchets, d'augmenter leur valorisation, d'éviter le renouvellement de l'un des deux fours d'incinération et de maîtriser les coûts pour les usagers, le SYBERT s'est lancé en juillet 2012 dans le projet européen « Waste on a diet ».

TROIS OBJECTIFS SONT À ATTEINDRE À L'HORIZON 2016 :

2016

150 kg

d'ordures / an / hab.

contre **217 kg** en 2009

2016

55 %

de déchets recyclables

contre **39 %** en 2009

2016

6 000 tonnes

de déchets en enfouissement

contre **12 000 tonnes** en 2009

Le fil conducteur du projet : la maîtrise des coûts, c'est-à-dire limiter la hausse de la redevance facturée à l'usager et **rester sous la barre des 90 € par habitant en 2016**.

Les actions du projet sont nombreuses, dans l'ensemble bien engagées en 2014, certaines déjà terminées ou presque et d'autres en retard sur le planning initial.

Concernant les objectifs à atteindre, le compostage collectif s'est bien développé : on compte désormais **235 sites** ; les actions de prévention destinées aux personnes vivant en habitat social collectif ont déjà touché plus de **22 000 habitants** en deux ans, l'opération des badges en déchetteries est également un succès : **62 000 ménages** en sont équipés ; les travaux de l'installation de tri-massification ont débuté en septembre 2014, la réception est prévue en juillet 2015.

Ce projet est possible grâce au soutien financier de l'Union européenne pour un montant de **1,7 million d'euros** sur un total 7 millions d'euros.

Pour en savoir plus, visionnez la vidéo présentant le projet sur www.sybert.fr

* Les déchets au régime



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



FINANCES

Le SYBERT est un établissement public sans fiscalité propre.
Il n'appelle ni taxe, ni impôt.

Budget 2014 : **29 millions €** Dépenses réalisées en 2014 : **20,7 millions €**

FONCTIONNEMENT :

Dépenses



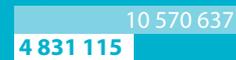
Recettes



■ BUDGÉTÉES (BP)
■ RÉALISÉES (CA)

INVESTISSEMENT :

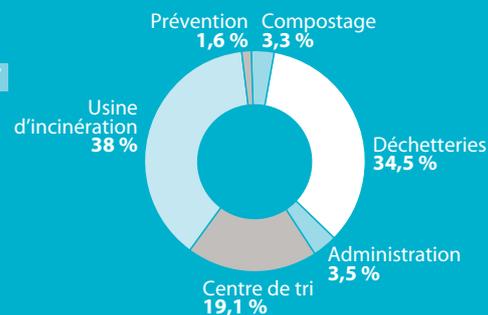
Dépenses



Recettes



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ACTIVITÉ :



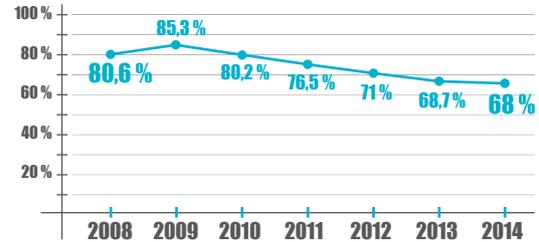


Comment est financé le SYBERT ?

Les contributions des communautés adhérentes sont appelées **soit à l'habitant** pour financer les compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries, **soit à la tonne** pour le traitement des déchets par le centre de tri ou l'usine d'incinération.

Les contributions représentent 68 % des recettes de fonctionnement. Depuis plusieurs années **le SYBERT s'évertue à diversifier ses recettes afin de limiter la part des contributions de ses adhérents** dans ses recettes globales de fonctionnement. Ainsi, ces dernières années, celles-ci ont baissé, passant de 80 % en 2008 à 68 % en 2014.

PART DES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS DANS LES RECETTES GLOBALES DE FONCTIONNEMENT



68 % PAR LES CONTRIBUTIONS DES ADHÉRENTS SELON DEUX MODES DE CALCUL :



À L'HABITANT (population INSEE) pour financer les **compétences administration générale, prévention, compostage et déchetteries**.



À LA TONNE pour les **déchets traités** par le centre de tri et l'usine d'incinération.

32 % PAR D'AUTRES RECETTES :

14 %

VENTE DE MATIÈRES ET D'ÉNERGIE PROVENANT :

- du **centre de tri** (papier et emballages)
- des **déchetteries** (ferrailles, mobilier, déchets d'équipements électriques et électroniques...)
- de l'**usine d'incinération** (vapeur et matériaux ferreux et non ferreux)

10 %

APPORTS DES PROFESSIONNELS :

- des déchetteries
- du centre de tri
- de l'usine d'incinération

4 %

SUBVENTIONS NATIONALES ET EUROPÉENNES :

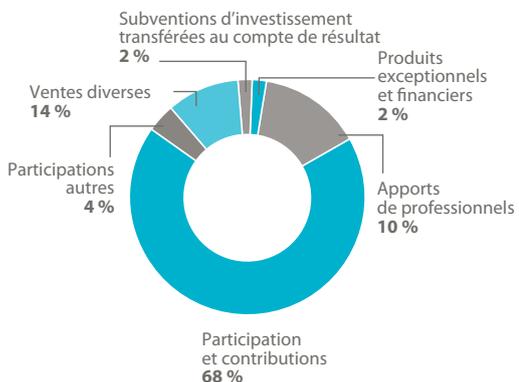
ADEME, Union européenne (projet Life), Conseil général du Doubs...

4 %

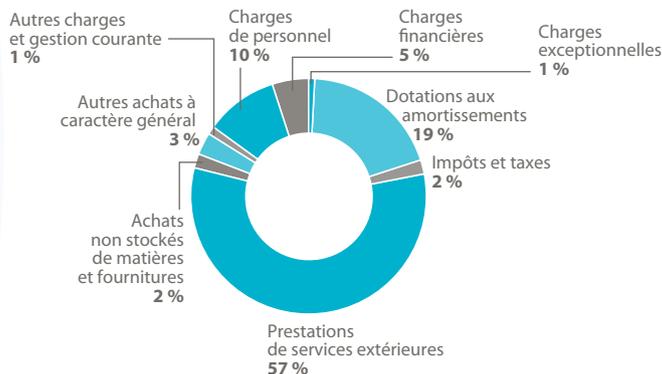
RECETTES AUTRES

(produits exceptionnels...)

Recettes de fonctionnement

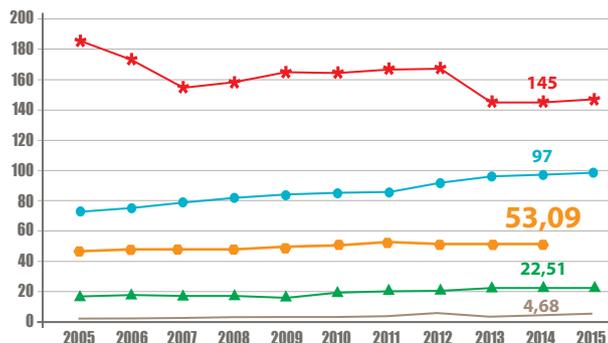


Dépenses de fonctionnement



À noter : les dépenses d'investissement sont financées principalement par les excédents de fonctionnement, par les subventions et par un recours à l'emprunt complémentaire, si nécessaire.

Évolution des tarifs du SYBERT (en €)



- * Tri (€/t)
- Valorisation énergétique (€/t)
- ▲ Déchetteries (€/hab)
- ◆ Contribution globale (€/hab)
- Administration (€/hab)
- Prévention (€/hab)
- Compostage (€/hab)
- Provision (€/hab)

Pour en savoir plus sur les finances du SYBERT : www.sybert.fr

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2,45 €
de contribution

Le fonctionnement général du SYBERT, les locaux, le personnel de l'administration générale sont financés par une contribution de 2,45 € par habitant.

3,5 %

des dépenses de fonctionnement du SYBERT, soit :

553 000 €
(7 600 € d'investissement)



PRÉVENTION

le SYBERT mène des actions de sensibilisation pour **inciter les habitants à réduire leurs déchets**.

En 2014, le SYBERT a mis en œuvre la quatrième année du Programme local de prévention des déchets, soutenu par l'ADEME (2010-2015).

Fidèle aux années précédentes, 2014 a été riche de projets et de réalisations, avec une attention toute particulière portée à la **lutte contre le gaspillage alimentaire**.

0,73 €

de contribution
par habitant

5 350 personnes
rencontrées lors d'actions
de sensibilisation

1,6 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



2014 : année européenne de lutte contre le gaspillage alimentaire

Le SYBERT a participé et mis en place plusieurs projets de lutte contre le gaspillage alimentaire afin d'inscrire son action dans cette démarche européenne.

SEMAINE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE : J'AGIS J'ÉCONOMISE

Du 19 au 24 mai, le SYBERT a mené une campagne de communication pour sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire en orientant les messages vers le gain financier que peut générer des astuces anti-gaspi. Le SYBERT et la radio France Bleu Besançon se sont associés pour concevoir et diffuser des émissions consacrées à cette thématique : recettes de chefs, réponses d'un expert aux questionnements des auditeurs, interviews d'acteurs locaux... En complément, le SYBERT a organisé trois conférences-débats (Besançon, Saint-Vit et Ornans) animées par Jean-Charles CATTEAU, expert sur la question. 120 personnes se sont déplacées lors de ces trois manifestations.

Des stands « bars à soupes » animés par le CPIE se sont également tenus sur le campus universitaire de la Bouloie pour sensibiliser les étudiants (35 personnes touchées).

SOUTIEN À L'OPÉRATION DISCO SOUPE

Le SYBERT a soutenu financièrement l'organisation de la première Disco Soupe, place Granvelle à Besançon, le 19 octobre 2014.

LA FAMILLE ANTI-GASPI : LES TRAILLEUGAINE

À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets qui s'est déroulée du 22 au 30 novembre 2014, les syndicats en charge du traitement des déchets de la région et l'ASCOMADE ont mené de concert une opération pour sensibiliser les habitants au gaspillage alimentaire. Cette opération s'appuie sur la création d'une web-série composée de 6 vidéos mettant en scène le quotidien de la famille « Trailleugaine » (*essaye encore* en anglais). Pour inciter les

1 web-série
consacrée à la
lutte contre le gaspillage
alimentaire



6 vidéos mettant en scène le quotidien de la famille « Trailleugaine » ont été mises en ligne sur le site du SYBERT : www.sybert.fr

habitants à visionner ces vidéos sur le site Internet du SYBERT, un jeu-concours gratuit a été organisé. 161 participations au jeu ont permis de départager 10 lauréats (cours de cuisine, cours de pâtisserie et repas pour 2 personnes).

Pour lancer de manière originale cette campagne de communication, les différents partenaires ont organisé le 18 novembre une conférence de presse « atypique » à destination des médias locaux, au cœur du Musée des maisons comtoises à Nancray. Les journalistes étaient invités à cuisiner des recettes anti-gaspi avec Élisabeth Biscarrat, gagnante de Masterchef édition 2011.

APPEL À CANDIDATURE DANS LES CANTINES SCOLAIRES

Le SYBERT a souhaité engager une réflexion sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et le compostage dans les collèges, en accompagnant la démarche engagée par la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). Un appel à projet a été lancé en septembre 2014, en partenariat avec le CPIE et le Conseil général du Doubs. Trois collèges ont répondu à l'appel et le projet débutera en 2015.

Dépense
Prévention :
fonctionnement :
260 000 €
investissement :
9 300 €

120
personnes
présentes
aux
conférences-
débats



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

5 350 personnes sensibilisées via les animations du SYBERT

Pour toucher un maximum d'habitants quant à la réduction des déchets, le SYBERT installe des stands d'animation lors d'événements festifs dans les villages et les quartiers (sur sollicitations des associations et des communes).

57 animations ont été organisées (réduction des déchets/compostage) et ont permis de sensibiliser environ 2 900 adultes et 1 200 enfants, soit près de 4 100 personnes.

Le SYBERT intervient également dans les écoles primaires. En 2014, 1 250 enfants ont été sensibilisés dans 55 classes (18 communes).



Un bar à soupes dans un supermarché pour sensibiliser au gaspillage alimentaire.

57
animations
organisées
dans
17 communes

Le soutien financier aux adhérents et aux associations

Une partie de l'aide perçue par le SYBERT au titre du Programme local de prévention des déchets est reversée aux adhérents qui mettent en place des actions sur leur territoire. En 2014, 6 adhérents ont signé une convention avec le SYBERT pour un montant global de 12 244 € HT.

Les associations locales porteuses de projets de réduction des déchets sur leur territoire peuvent également solliciter financièrement le SYBERT. La CLCV, le CPIE du Haut-Doubs et l'ASCOMADE ont perçu une aide globale de 15 932 € HT.

12 244 €
versés
aux
adhérents
pour leurs
actions
de
prévention

2014, c'était aussi...

- La tournée des DEEEglingués (450 personnes sensibilisées).
- 18 000 stop pub distribués.
- 70 000 gobelets réutilisables loués.
- 29 kits d'essai de couches lavables prêtés.
- La mise en service d'une borne tactile pour diffuser les vidéos du SYBERT.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

2015 sera la 5^e et dernière année du Programme local de prévention, au cours de laquelle les actions prévues seront mises en œuvre :

→ Les **animations** vers les scolaires, le grand public et les publics spécifiques se poursuivront.

→ Les **actions de communication** seront axées vers la **promotion** et le **comptoir**

→ Le volet « **couches lavables** » se poursuivra avec la sensibilisation des professionnels de la petite enfance et l'accompagnement des crèches volontaires.

Une **évaluation** et un **plan d'actions** seront établis pour proposer une suite à la politique de prévention.



COMPOSTAGE

Le SYBERT met un point d'honneur à proposer des **solutions de compostage à tous les habitants du territoire.**

En 2014, le SYBERT poursuit activement la promotion du compostage : la vente de **composteurs individuels** continue, le déploiement des **composteurs en pied d'immeuble** se développe à bon rythme, des **chalets de compostage** s'installent dans les secteurs très denses et la mise en route d'un **composteur accéléré** vient compléter l'offre.

3 500 tonnes
de déchets valorisées
(estimation)

235 sites
de compostage collectif

1,50 €
de contribution
par habitant

3,3 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



DÉCHETTERIES

TRI VALORISATION
MATIÈREVALORISATION
ÉNERGÉTIQUE

225 sites de compostage en pied d'immeuble

Dépense
Compostage :
fonctionnement :
528 500 €
investissement :
29 800 €

Fin 2014, on dénombre 225 sites en fonctionnement avec un taux moyen de participation de 41 %.

Ces sites de compostage fonctionnent en auto-gestion, grâce au travail des guides-composteurs. Le SYBERT les accompagne dans leur démarche via des formations (5 sessions organisées en 2014) et le développement d'un réseau d'échanges entre ces habitants bénévoles.

Le SYBERT s'engage à sensibiliser les habitants au compostage en habitat collectif en organisant des opérations de porte-à-porte dans des immeubles de Besançon, Saint-Vit et Ormans. 1 900 habitants dans 5 000 logements ont été rencontrés.

Afin de promouvoir le compostage collectif, le SYBERT a mené deux campagnes médias (janvier et septembre) et a réalisé une communication spécifique à l'occasion de la semaine du développement durable, autour de la distribution de compost gratuit.

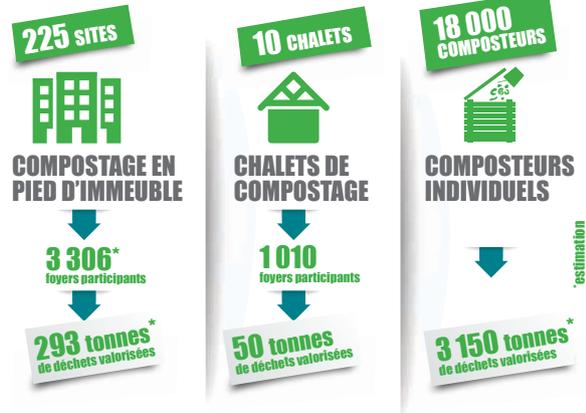
Certains sites en pied d'immeuble ont ainsi ouvert leurs portes pour accueillir les personnes souhaitant en savoir plus sur cette pratique.

290 tonnes de biodéchets ont été détournées de la poubelle grise (estimation) grâce aux 2 500 foyers participant au compostage en pied d'immeuble.

1 900
habitants
rencontrés
lors
d'opérations
de porte-
à-porte



Campagne pour la distribution de compost gratuit lancée à l'occasion de la semaine du développement durable.



4 nouveaux chalets de compostage installés



En 2014, 4 nouveaux chalets ont été installés dans les quartiers à forte densité :

- « Tarragnoz » : place De Lattre de Tassigny (centre-ville)
- « Grette » : rue Général Brulard
- « Rivotte » : place des Jacobins (centre-ville)
- « Mouillère » : boulevard Diderot (Chaprais)

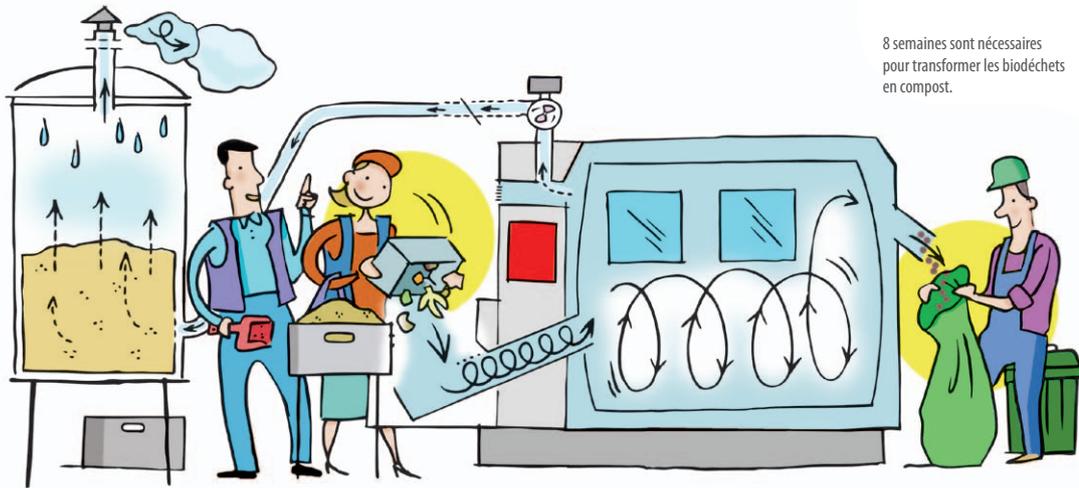
Depuis 2012, 10 chalets ont été mis en place dont 9 en fonctionnement.

Avec la mise en place de ces chalets, 50 tonnes de biodéchets ont été valorisées, soit 108 kg par foyer et par habitant.



Le premier Composteur accéléré sur le territoire du SYBERT

2014
c'était aussi :
• 17 lombricomposteurs distribués
• 1 050 composteurs individuels commandés



Mis en service fin 2013 et inauguré en avril 2014, le composteur électromécanique du Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) « Les Oiseaux » permet de valoriser les biodéchets des habitants du quartier ainsi que les biodéchets issus de la restauration collective du FJT.

En France, une quinzaine de machines comme celle-ci est installée principalement dans des restaurants scolaires (collèges, lycées...). Le SYBERT et le FJT innovent en la matière puisque c'est la première fois qu'un composteur accéléré valorise en mélange les déchets de cuisine des ménages avec les biodéchets d'un restaurant collectif.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

2015 sera une année charnière :

- Dernière année du **Programme local de prévention des déchets**, une évaluation et un bilan seront établis pour proposer une suite à la politique de prévention et de compostage.
- Le développement du **compostage collectif** (pied d'immeuble, chalet de compostage et composteur accéléré) reste un axe fort de la politique de compostage du SYBERT, notamment pour atteindre les objectifs du **programme Life+** en 2016.



DÉCHETTERIES

Depuis 2013, les 18 déchetteries du SYBERT sont accessibles via un badge d'accès. À ce jour **62 000 badges** ont été distribués.

2014 a été marquée par la **rénovation complète de la déchetterie de Besançon-Tilleroyes** et la **hausse de 3,5 % de la fréquentation du réseau des déchetteries** (627 000 visites).

627 000

visites en déchetteries

62 000

badges distribués

22,51 €

de contribution
par habitant

48 900 tonnes

de déchets déposées
(+ 3 % en 2013)

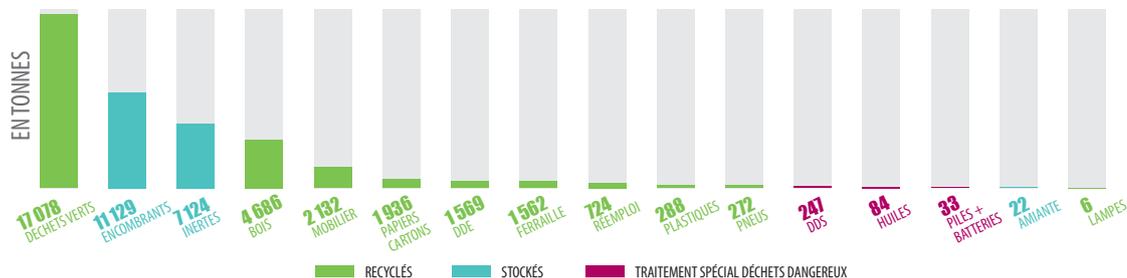
34,5 %

des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



48 900 tonnes de déchets déposées...

Le réseau des 18 déchetteries du SYBERT a réceptionné 48 900 tonnes de déchets, soit une hausse de 3 % par rapport à 2013. Le nombre de visites a également connu une hausse, passant de 605 000 visites en 2013 à 627 000 en 2014.



Réaménagement complet de la déchetterie de Besançon-Tilleroyes

Dépense
Déchetteries :
fonctionnement :
5 485 000 €
investissement :
1 257 000 €



Le réaménagement de la déchetterie de Besançon-Tilleroyes a nécessité 3 mois de fermeture.

Construite dans les années 90, la déchetterie de Besançon-Tilleroyes est la plus importante du territoire du SYBERT, tant par la quantité des déchets apportés (5 200 tonnes/an) que par le nombre de visites (64 700/an).

La configuration du site n'étant plus en adéquation avec l'évolution de son activité (développement des filières de recyclage et pics de fréquentation pouvant atteindre 800 usagers par jour), la déchetterie a fermé ses portes durant trois mois pour réaliser des travaux de grande ampleur permettant de moderniser et de sécuriser les lieux : modification du sens de la circulation, réagencement de l'entrée et de la sortie du site, création de places de stationnement aux abords de bennes et élargissement des voies pour fluidifier le trafic. 17 bennes de déchargement au lieu de 14 ont été installées et ont permis de déployer de nouvelles filières de traitement (plâtre, polystyrène) et d'augmenter la capacité de stockage des déchets.

Ces travaux ont également intégré de nouvelles réglementations, notamment en matière de gestion des eaux et de sécurité incendie.



Plate-forme pour déposer les déchets verts.

Déploiement de nouvelles filières de recyclage

2 130
tonnes de déchets mobiliers détournés des flux traditionnels

2014 a vu le développement d'une nouvelle filière pour traiter les déchets diffus spécifiques (DDS). Dès le mois de janvier des contenants spéciaux pour le stockage ont été installés dans les 18 déchetteries du SYBERT. C'est l'organisme ÉcoDDS qui prend en charge la mise à disposition des contenants, la collecte, le transfert sur une plate-forme de tri-massification, l'acheminement dans les filières de traitement adaptées, puis le traitement effectif ; c'est une opération à « coût zéro » pour la collectivité.

La filière « mobilier » a continué son déploiement dans le réseau des déchetteries, avec 6 nouvelles déchetteries équipées (4 en 2013). Plus de 2 130 tonnes de déchets d'équipements d'ameublement (DEA) ont été détournés des flux traditionnels.

17 100 tonnes de déchets verts valorisées

En 2014, 17 100 tonnes de déchets verts ont été reçues en déchetteries : 10 100 tonnes ont été compostées dans une unité industrielle privée de compostage et 7 000 tonnes valorisées par du co-compostage local.

À ce jour, 8 déchetteries sont équipées d'aires de stockage temporaire des déchets verts : Saint-Vit, Roulans, Bouclans, Amancey, Thoraise, Lavans-Quingey, Arc-et-Senans et Épeugney.

7 000
tonnes de déchets verts transformées en compost par les agriculteurs

2014, c'était aussi...

- 13 000 bennes évacuées des déchetteries vers les sites de traitement ou de stockage.
- 724 tonnes d'objets détournés vers les ressourceries pour une seconde vie.

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Plusieurs projets seront engagés en 2015 :

- La finalisation des opérations de **mise aux normes**.
- Le **réaménagement complet de la déchetterie de Thise-Andiers**.
- Le lancement d'une **réflexion** sur le **réaménagement** complet des déchetteries de **Devecey et de Placey**.
- La mise en place d'un **groupe de travail** sur la thématique des **horaires d'ouverture des déchetteries** et des modalités de **gestion des sites**.



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



TRI VALORISATION MATIÈRE



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



TRI VALORISATION MATIÈRE

Le centre de tri du SYBERT situé à Besançon-Planoise **accueille et trie** tous les **déchets ménagers recyclables (DMR)** déposés par les communautés adhérentes (emballages et papier).

Son exploitation est réalisée pour grande partie en régie.

En 2014, 17 600 tonnes de déchets recyclables ont été livrées au centre de tri, dont **14 400 tonnes** pour les membres du SYBERT, soit une légère **hausse de 2,5 %** par rapport à 2013.

14 400 tonnes
de déchets recyclables triées
(+ 2,5 % par rapport à 2013)

145 €
de contribution
par tonne

19,1 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



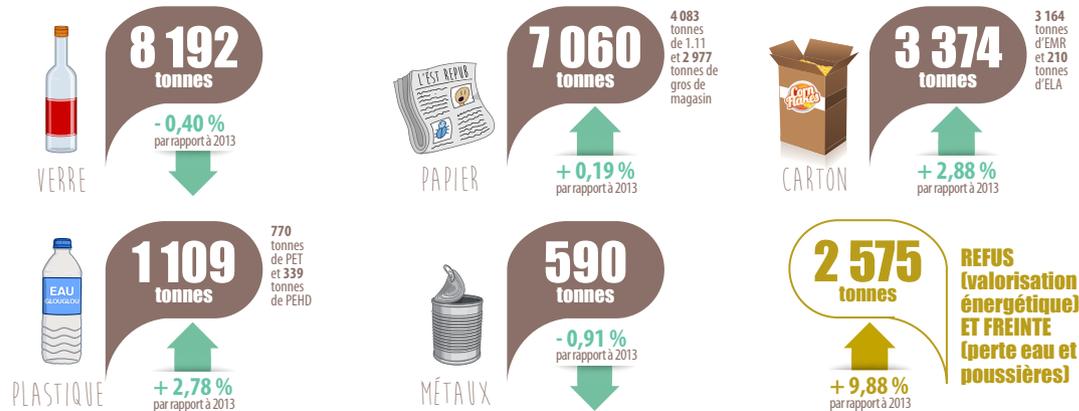
DÉCHETTERIES



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

14 400 tonnes de déchets recyclables triés

Pour l'ensemble des communautés du SYBERT, en 2014, les produits suivants ont été dirigés vers les filières de recyclage :



En 2014, le taux de refus de tri est de 17,5 % alors qu'il était de 16,6 % en 2013. Ces refus de tri sont traités à l'usine d'incinération du SYBERT où ils sont valorisés en production d'énergie. Ce chiffre est bien inférieur à la moyenne nationale qui s'élève à 23 %.

87,20 Communauté d'agglomération du **GRAND BESANÇON** (CAGB)
Kg/hab/an au total, hors refus et freinte



89,67 Communauté de communes **AMANCEY LOUELISON** (CCALL)
Kg/hab/an au total, hors refus et freinte



97,41 Communauté de communes du **CANTON DE QUINGEY** (CCCO)
Kg/hab/an au total, hors refus et freinte



81,47 Communauté de communes du **PAYS D'ORNANS** (CCPO)
Kg/hab/an au total, hors refus et freinte



92,94 Communauté de communes du **VAL MARNAYSIEN** (CCVM)
Kg/hab/an au total, hors refus et freinte



93,90 Communauté de communes de **VAÏTE-AIGREMONT** (CCVA)
Kg/hab/an au total, hors refus et freinte



98,10 Communauté de communes **DAME BLANCHE ET BUSSIÈRE** (CCDBB)
Kg/hab/an au total, hors refus et freinte



104,54 Communauté de communes du **VAL SAINT-VITOIS** (CCVSV)
Kg/hab/an au total, hors refus et freinte





Le chantier de l'installation tri-massification prendra fin en juillet 2015.



**Objectif 2015 :
diviser par deux
la quantité
de déchets enfouis.**

Construction de l'installation tri-massification

Le SYBERT a décidé de construire une installation permettant de trier les encombrants issus des déchetteries pour en extraire la part valorisable et développer de nouvelles filières de recyclage.

Plusieurs résultats sont attendus :

- réduire les quantités de déchets non dangereux stockées en passant de 13 000 tonnes en 2012 à 6 000 tonnes en 2015 ;
- augmenter le taux global de valorisation des déchets des déchetteries ;
- créer une dizaine d'emplois pour le fonctionnement de l'équipement ;
- maîtriser ou réduire les coûts de gestion des encombrants par rapport à la filière actuelle en stockage.

La partie administrative a été menée au cours du premier semestre 2014 :

- dossier de demande de modification de l'arrêté préfectoral d'exploiter le centre de tri ;
 - dossier de permis de construire ;
 - dossier de demande de subvention (obtention d'un soutien de l'ADEME de 923 750 €) ;
 - élaboration des dossiers de consultation, analyse des offres et attribution des différents marchés relatifs à la construction.
- Le démarrage des travaux a débuté mi-septembre 2014, pour une mise en service en juillet 2015.

2014 c'était aussi :

- 3 150 tonnes de déchets recyclables reçus et triés pour le PRÉVAL du Haut-Doubs
- 3 300 heures de fonctionnement du centre de tri

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

→ **L'installation de tri et de massification** des flux de déchetteries, inscrite dans une extension du centre de tri existant permettra d'engager des **sécurisations** et des **optimisations** globales du site (flux, engins, personnel).

→ **Le SYBERT a déposé auprès d'ÉCO-EMBALLAGES des dossiers de candidature** pour **l'extension des consignes de tri des emballages plastiques :**

- le premier en complément des dossiers déposés par l'ensemble des collectivités adhérentes portant sur la **modification du geste de tri** attendu par les usagers (intégration des pots, barquettes et films plastiques) ;
- le second pour **trier un mono flux de plastiques** (PET, PEHD, films, PS) issu d'autres centres de tri.

Si ceux-ci sont acceptés par ÉCO-EMBALLAGES et les collectivités, des conventions de financement seront mises en place. **Les tonnages triés pourraient alors augmenter dès 2016.**



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

L'usine d'incinération est située à Besançon-Planoise et reçoit les **déchets résiduels de tout le territoire du SYBERT**.

Cette unité de valorisation énergétique est équipée de **deux fours**. L'un date de 1976 avec une capacité de 3 tonnes par heure. Le second a été mis en service en 2002, avec une capacité de 4 tonnes par heure.

L'énergie dégagée lors de la combustion des déchets est récupérée et **valorisée sur le réseau de chauffage urbain de Planoise**.

En 2014, l'usine a traité **49 200 tonnes de déchets** dont 35 300 tonnes d'ordures ménagères résiduelles, soit une **baisse de 2,5 % par rapport à 2013**.

97 € la tonne
(+ 4,08 € de TGAP)

35 300 tonnes
de déchets résiduels traités
(- 2,5 % par rapport à 2013)

38 %
des dépenses
de fonctionnement
du SYBERT



35 300 tonnes de déchets résiduels traitées

En 2014, l'unité de valorisation énergétique des déchets de Planoise a reçu 49 200 tonnes de déchets dont 35 300 tonnes d'ordures ménagères résiduelles (OMR). Par rapport à 2013, les ordures ménagères résiduelles ont baissé de 2,5 %.



TOTAL ordures ménagères résiduelles des adhérents

35 328 T

soit 154,27 kg/hab/an

- 2,52 % par rapport à 2013

+ **AUTRES DÉCHETS :**
13 896 T

+ 24,86 % par rapport à 2013

+ **BOUES D'ÉPURATION : 0**

- **DÉCHETS EXPORTÉS :**
2 481 T

TOTAL TRAITÉ (hors boues) :

46 743 T

80 %
de rendement
énergétique

Quantité de chaleur et d'électricité produites :

62 000 MWh de chaleur

(pour le réseau de chaleur du quartier de Planoise et l'hôpital Minjoz)

4 000 MWh d'électricité

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de vapeur délivrée au réseau de chaleur (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'électricité fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité.

Cette énergie est vendue. Ainsi, 62 000 MWh d'énergie et 4 000 MWh d'électricité ont été produits en 2014, soit un taux de rendement énergétique de 80 %.



Construite dans les années 70, l'usine d'incinération traite les déchets résiduels produits sur le territoire du SYBERT.

Des travaux d'entretien sur les deux lignes

Au cours de l'année 2014, d'importants travaux d'entretien ont été réalisés sur la ligne de 1976 : changement de l'extracteur et réfection partielle du réfractaire. La ligne de 2002 a connu d'importants dysfonctionnements, notamment sur la chaudière et le poste de préparation des réactifs du traitement des fumées (broyeur bicarbonate). La ligne de 1976 a également connu des dysfonctionnements dans la conduite technique et la transmission d'informations. Ces pannes ont entraîné ponctuellement la saturation de l'installation et contraint l'exploitant à exporter les déchets vers d'autres unités de traitement de Franche-Comté.

Surveillance des rejets et de l'impact environnemental

L'unité de valorisation des déchets du SYBERT est une installation classée (ICPE). À ce titre, un programme annuel de surveillance de son impact sur l'environnement a été mis en place depuis 2004. Pour suivre les rejets atmosphériques, des mesures d'auto-contrôle sont réalisées de manière continue, semi-continue et ponctuelle et deux campagnes de mesures (dont une effectuée de manière inopinée) sont réalisées à l'initiative des services de l'État. Le fonctionnement de l'installation est conforme à l'arrêté préfectoral, notamment en termes de rejets et de surveillance.

De plus, la commission de suivi de site (CSS) s'est réunie en février 2014. Cette instance a pour objet de promouvoir l'information au public sur le fonctionnement de l'installation, notamment en ce qui concerne l'environnement et la santé humaine.

Début avril 2014, deux dépassements journaliers du paramètre monoxyde de carbone (CO) ont été identifiés tardivement par le SYBERT. Ils sont sans conséquences sanitaires et environnementales, les émissions étant négligeables en comparaison du trafic routier de la rue de Dole. L'exploitant a réorganisé les équipes et effectué un audit de fonctionnement. Un plan d'actions a été partagé en octobre 2014. Un travail de remise à niveau de l'installation et des procédures est en cours. Un bilan des actions annoncées sera dressé en mars 2015.

Téléchargez le suivi environnemental de l'usine d'incinération sur www.sybert.fr

PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES À VENIR

Des décisions importantes seront à prendre en 2015, notamment :

- La date d'arrêt du four de 1976 (en fonction des quantités de déchets à incinérer, des évolutions réglementaires, des nécessités de travaux et des enjeux financiers).
- La réalisation de travaux de fiabilisation de la ligne de 2002, au vu des fragilités constatées depuis 2012.

2014
c'était aussi :
• 1 600 tonnes de mâchefers
• 850 tonnes de métaux ferreux et non ferreux valorisées



CHIFFRES-CLÉS



TEMPS FORTS



LE SYBERT



FINANCES



PRÉVENTION



COMPOSTAGE



DÉCHETTERIES



TRI VALORISATION MATIÈRE





**MOINS DE DÉCHETS
NOUS, ON AGIT !**

SYBERT

**Syndicat mixte
de Besançon
et de sa Région
pour le Traitement
des déchets**

4, rue Gabriel Plançon
La City
25043 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 21 15 60
Fax : 03 81 21 15 61

www.sybert.fr